

la marque
du bâtiment



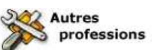












MAXI ADHER

PRIMAIRE D'ADHERENCE TOUS SUPPORTS

1. PRESENTATION

MAXI ADHER est un liquide épais à base de résine synthétique (rouge) et de charges spécifiques permettant l'accroche pour tout mortier hydraulique. **MAXI ADHER** permet de régulariser la porosité des supports et d'adhérer aux supports usuels du bâtiment tels que le béton, le carrelage, la pierre, le bois, etc.

2. AVANTAGES

- Coloré en ROUGE pour un meilleur contrôle visuel.
- Régularise les fonds.
- Bon accrochage sur les supports minéraux.
- Bonne adhérence des produits associés (enduits, ragréages, mortier-colles, colles).
- Recouvrable à partir de 4 heures et 24 heures maximum selon les cas.
- Simple d'emploi.
- Très économique.
- Non toxique et ininflammable.
- Réduit le retrait et le faïençage.
- Permet de surfacer en couche très mince.

3. DOMAINE D'APPLICATION

- Primaire d'accrochage pour enduit.
- Traitement des supports à base de plâtre.
- Primaire d'accrochage avant ragréage sur supports ciment, chape anhydrite, plâtre et carrelage.
- Application sur enduit avant ragréage.
- Application sur enduit avant collage de carrelage avec des mortiers colles.
- Application sur carrelage ou faïence avant collage de carrelage ou faïence avec des mortiers colles.

4. MODE D'EMPLOI

Préparation des supports :
Les supports doivent être sains, propres, exempts d'huile et de graisse conforme au DTU 26.2. Dépoussiérer et supprimer les éléments non adhérents. Effectuer les réparations nécessaires sur le support avant l'application du primaire. Vérifier le taux d'humidité de la chape et éliminer le brillant de surface par décapage chimique (**DECACIM SF**), par brossage ou par ponçage suivi d'un dépoussiérage. Les enduits au plâtre doivent recevoir une finition par serrage, ou à la berthelée (ou brettelée), à l'exclusion du lissage ou glaçage.

Précautions :
Les supports en béton ou en enduit de ciment :
- doivent être exempts de laitance de ciment et avoir un état de surface du type parement courant ou soigné [Cf. NF P 18-201 (référence DTU 21) et NF P 15-201-1 (référence DTU 26.1)],
- doivent présenter une cohésion superficielle d'au moins 1 MPa sur béton et 0,5 MPa sur mortier (mesure par l'essai de traction directe).

Mise en œuvre :
Agiter avant l'emploi.
S'applique en 1 passe à la brosse ou au rouleau.
Par forte température humidifier légèrement le support.

COMPAGNIE FRANCE CHIMIE
42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40
Fax 04 73 14 40 44 - Site web : www.dorthz.com
SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059





la marque
du bâtiment

















PRIMAIRE D'ADHERENCE TOUS SUPPORTS

Les dosages pour un rendement de 4 à 8 m^2 / L de produit dilué:

Primaire pour plâtre avant pose de faïence	:	1 L pour 1 L d'eau
Primaire sur chape anhydrite	:	Pur ou 1 L pour 1 L d'eau
Primaire sur ancien carrelage	:	1 L pour 1 L d'eau
Primaire sur béton cellulaire et carreaux de plâtre	:	1 L pour 1 L d'eau. Laisser sécher
Primaire sur chape ciment	:	1 L pour 2 L d'eau
Primaire sur bois	:	1 L pour 2 L d'eau

Par temps chaud, il est possible d'utiliser **MAXI ADHER** en gâchage en plus de l'impression à raison de 1L pour 35 Kg de liant.

Application :

Température d'application	:	Entre +5℃ et +30℃
Matériel d'application	:	Brosse, rouleau
Nettoyage du matériel	:	Eau (ne pas laisser sécher) **DECAP ALL** après séchage
Diluant	:	Eau

5. CARACTERISTIQUES

Aspect en pot	:	Liquide pâteux rose
Aspect du film	:	Granuleux rouge
Masse volumique	:	1.10 ±0.05 g.cm^{-3}
Rendement	:	De 4 à 8 m^2 / L de produit dilué Varie selon la porosité et la rugosité du support
Temps de séchage	:	2 heures.
COV (directive 2004/42/CE)	:	Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/h)* : 30 g/L (2010). Ce produit contient au maximum 5g/L.
COV **(Décret n°2011-321 du 23/03/2011)**	:	ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR* A (A+ A B C) *Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)
Conservation	:	1 an en emballage d'origine fermé

Attention : Ne peut pas être considéré comme un primaire imperméabilisant

COMPAGNIE FRANCE CHIMIE
42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40
Fax 04 73 14 40 44 - Site web : www.dorthz.com
SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059





la marque
du bâtiment















MAXI ADHER

PRIMAIRE D'ADHERENCE TOUS SUPPORTS

6. SECURITE D'EMPLOI

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur www.quickfds.fr.
- Entreposer à l'abri du gel.
- Ne peut pas servir de primaire pour les peintures.
- Ne pas appliquer sur support acide et sur une peinture souple.
- Réalisation de ragréage sur plancher bois (vérifier la rigidité du support).

Produit exclusivement réservé à un usage professionnel.

COMPAGNIE FRANCE CHIMIE
42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40
Fax 04 73 14 40 44 - Site web : www.dorthz.com
SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059

